Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 45 (1916)

Heft: 17

Rubrik: À travers les comptes rendus de nos instituts [suite et fin]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

songe pas à faire de lui un policier ou un croque-mitaine. Chacun son métier et les écoliers seront bien gardés.

Alphonse WICHT.

A travers les comptes rendus de nos instituts

(Suite et fin.)

Ecole secondaire de jeunes filles de la ville de Fribourg

On va, paraît-il, soumettre le programme du brevet à une refonte, non parce qu'il est essentiellement défectueux, mais parce que l'expérience suggère d'y apporter quelques nouvelles améliorations. Il serait donc opportun de ne pas le dresser en ne considérant que son objet direct, mais de le mettre en harmonie avec d'autres, et d'adapter le programme des études de brevet à celui qui concerne l'enseignement commercial et à celui qui conduit à l'obtention du diplôme de baccalauréat littéraire.

Ce n'est pas à ce seul point de vue que nous saluons l'élaboration prochaine d'un nouveau programme d'examen de brevet. L'enseignement de certaines sciences, particulièrement de l'histoire et de la géographie, a fait des progrès dont il faut tenir compte ; celui de quelques autres est encore pénétré d'une routine qu'il faut éliminer, et tels examens restent assujettis à des traditions irraisonnées.

Pour parler de la langue maternelle, nous verrions avec plaisir qu'on fît une coupe très large dans les préceptes littéraires, à l'effet d'en retrancher quantité de distinctions, de définitions et d'énumérations, complètement oiseuses, et de ne retenir de ces préceptes littéraires que ce qui apprend à écrire ou ce qui est utile pour classer les œuvres des auteurs. Si les manuels de préceptes littéraires n'existaient pas, l'enseignement de la langue n'en souffrirait aucunement, car la langue s'apprend par la rédaction et par les textes. Le professeur doit former à penser, à exprimer des pensées correctement et dans une suite logique.

Une anomalie qu'il serait heureux de faire disparaître du programme du brevet est celle qui lie l'exercice de diction à l'exercice de compte rendu. A l'examen, le candidat est invité à lire une trentaine de lignes d'un texte qu'on lui présente. On juge là sa diction, c'est-à-dire les qualités réunies de la prononciation, de l'articulation et de la lecture expressive. Aussitôt, le candidat procède au compte rendu ; il est censé exposer ce qu'il a lu et non le redire à peu près textuellement. Des questions peuvent ensuite être posées sur les idées principales, leur liaison, le sens des mots. Nous n'avons rien à critiquer dans cette façon de comprendre le compte rendu ; nous souhaitons simplement qu'on ne la réduise pas à la machinale reproduction qui s'observe aux examens pédagogiques des recrutables et qui ne met, pour ainsi dire, en jeu que la mémoire. Mais nous nous élevons vivement contre

le procédé qui oblige le candidat à faire tous ses efforts de bonne diction et en même temps à pétrir son esprit du texte qu'il lit. Ce sont là des opérations si dissemblables qu'elles ne s'accomplissent pas simultanément. Quand on s'applique à une lecture expressive, en surveillant la prononciation des voyelles simples et des voyelles composées pour qu'aucun accent du terroir ne se fasse entendre ; en ne laissant perdre aucune des consonnes qui doivent sonner ; en marquant les mots de valeur, qui donnent tant de relief à la parole : quand on songe bien à cela et qu'on veut entrevoir aussi toute la pensée de l'auteur, afin de ne pas la rendre par des modulations fausses, c'est assez pour la préoccupation du moment. Lorsqu'on lit simplement pour retenir, on échappe à ces petites tyrannies de la diction et on lit autrement. Au cours même de sa lecture, l'esprit revient sur une idée essentielle et néglige les propositions accessoires ; il frappe sa mémoire de la pensée maîtresse de l'auteur.

Il y aurait donc lieu de faire de la lecture une épreuve séparée, pour laquelle les examinateurs prépareraient des morceaux qu'ils donneraient à interpréter aux élèves. Ceci rendrait service aux examinateurs, qui n'auraient pas à apprécier deux choses à la fois et qui seraient amenés à réfléchir davantage sur les qualités de la diction elle-même, souvent prétéritées au point qu'on voit donner la note supérieure à des candidats prononçant les *b* comme les *p*, les *je* comme les *che*, ce qui est assurément une méchante hérésie contre la douce langue française. Qu'on ne soit pas rigoureux à l'égard de ceux dont le français n'est pas la langue maternelle et qui font des fautes de prononciation, mais qui, à part cela, possèdent cette langue suffisamment, nous le concevons sans peine. Il n'est pas admissible, cependant, que la diction correcte ne donne pas un avantage à ceux qui en jouissent. Placés comme nous le sommes à la frontière des langues, nous sommes exposés au relâchement dans l'élocution ; l'ivraie du mauvais langage envahit les conversations et gagne nos parlements grands ou petits. Il est nécessaire de réagir, et on ne le fera jamais plus efficacement qu'en mettant la pureté de la diction en honneur dans les examens publics.

Ecole secondaire professionnelle de Fribourg

Sans être un défaut propre à notre jeunesse, l'apathie pour l'étude est particulièrement préjudiciable dans la jeunesse, où l'on a tant à apprendre, où il faut s'instruire et où l'on ne peut s'instruire que par un effort constant et un travail régulier de tous les jours. Et, c'est précisément à l'âge où il serait le plus nécessaire d'y échapper, que le mal de la mollesse, de la nonchalance sévit avec plus d'intensité.

La mollesse n'est souvent chez l'élève que la conséquence de sa faiblesse, de sa débilité physique. Ceux qui en sont atteints ne sont alors pas seulement indifférents à l'étude, mais ils sont en toutes choses indolents et mous. Il est, en effet, des jeunes gens qui se complaisent dans une apathie perpétuelle, en classe, dans les récréations, dans leur famille, partout et toujours. Dans la plupart des cas, la mollesse est une maladie de l'esprit plus souvent encore qu'une infirmité de l'organisme physique ; mais elle est rarement le fond de la

nature. Paresseux pour les livres et indifférent à l'étude, un même élève peut se montrer ardent et énergique dans des occupations qui lui plaisent. Démontrons alors à cet élève quel grand intérêt il y a pour lui à travailler, à étudier, à ne pas perdre les années précieuses et fécondes de son jeune âge. A mesure qu'il grandira, il sera plus sensible à ces raisons. Elles vaudront mieux que les menaces et les punitions, qui peuvent déterminer l'élève paresseux à un effort passager, mais ce n'est qu'en cherchant à inspirer le goût de l'étude, qu'on sera réellement sur la voie de la guérison.

L'apathie a bien souvent pour origine l'ennui causé par des enseignements qu'on n'a pas su rendre agréables à l'élève ou qui n'étaient pas encore appropriés à ses facultés. Où il n'y a pas de désir et, par suite, pas de plaisir, il n'y a pas d'activité. Quand on sera parvenu à éveiller chez les élèves le goût de l'étude par l'attrait donné à l'enseignement, la mollesse sera à moitié vaincue. A part quelques natures absolument rebelles, dont rien ne saurait secouer la torpeur, il arrive presque toujours que les esprits les plus nonchalants se réveillent sous l'action d'un enseignement attrayant. C'est donc en excitant l'intérêt que nous diminuerons dans nos classes le nombre des paresseux. En améliorant ses procédés d'enseignement, en travaillant à se perfectionner lui-même, le maître triomphera de la nonchalance et de l'indifférence des élèves et, en cultivant leur intelligence, il formera leur volonté qui trouvera constamment à s'exercer dans les multiples exigences de la classe.

L'élève qui a une tâche déterminée à exécuter, qui doit remettre un devoir écrit à heure fixe, qui est obligé, pour être prêt à la prochaine classe, de calculer son temps, de prévoir la veille ce qu'il aura à faire le lendemain, est conduit par là à vouloir. Il veut savoir sa leçon ; il veut avoir achevé sa copie à l'heure dite ; il ne veut pas être en retard pour l'entrée à l'école : autant de petites occasions de faire acte de décision et d'énergie que le maître saura mettre à profit, en ayant soin de ne proposer à l'élève que des difficultés qu'il puisse vaincre, qui ne le découragent pas. Excité par un premier succès qui lui aura prouvé l'utilité et l'efficacité de l'effort, l'enfant sentira grandir son courage. Le plaisir d'agir l'entraînera désormais. Et, puisque l'action est une loi divine et la source du bonheur terrestre, l'enfant qui agira à sa manière en exerçant son intelligence, connaîtra déjà la joie du travail.

Le bonheur que procure le travail n'est pas un bonheur négatif. Il n'empêche pas seulement la vie de perdre sa saveur, de se transformer en un rêve sans réalité ; il n'empêche pas seulement l'esprit d'être envahi par les contrariétés et par les menus tracas, mais en outre, il est, par lui-même et par les effets de son accumulation, une source vive de bonheur.

Formons une génération virile, et pour cela ne négligeons rien de ce qui peut inspirer à l'adolescent l'amour du travail, car cette disposition sera sa sauvegarde. Qu'il travaille ferme et qu'il joue ferme ; qu'on écarte de lui tout ce qui pourrait contribuer à en faire un être flasque et sans vigueur. Il faut que, de bonne heure, il s'habitue à être maître de lui-même, à dominer ses mauvais penchants, qu'il requière le plus possible la maîtrise de soi, en un mot, qu'il sache vouloir et agir.

Trempée ainsi et fortifiée par la religion, sa volonté ne fléchira pas devant le devoir et il saura dans la vie, par des actes, affirmer ses convictions de chrétien et de citoyen.

GÉOGRAPHIE RÉGIONALE

La géographie locale a une importance dont on ne se soucie pas assez. Elle joue, pour les études subséquentes de cette branche, un rôle préalable et dominant. C'est la seule qui puisse bien s'appuyer sur l'observation concrète. Or, rien ne saurait remplacer l'observation directe du milieu où vit l'enfant complétée par les explications indispensables de l'instituteur. C'est pourquoi les leçons de géographie locale, pour être fructueuses, auront lieu le plus possible en plein air. Sans avoir la prétention de donner à une étude préliminaire cette rigueur systématique qui caractérise la science géographique, on peut faire en sorte de confier à la mémoire de l'enfant des notions qui faciliteront et soutiendront ultérieurement la description des contrées, des pays que l'on ne peut ni voir, ni visiter, des notions qui rendront concrets les termes de la géographie générale. La totalité de ces observations sera, pour l'écolier, un vade-mecum dont il est superflu de démontrer l'utilité.

S'agit-il, par exemple, d'étudier le régime des eaux courantes et de ce qui s'y rattache. Nous conduirons nos élèves (cours inférieur et moyen) au bord du ruisseau qui coule dans le village ou non loin de là. Une causerie simple et familière, telle sera la forme de la leçon. Les expressions géographiques seront consignées dans un carnet d'observations.

INTRODUCTION

Vous connaissez tous ce ruisseau dont l'eau fait tourner les roues du moulin et de la scierie ; vous l'avez longé plusieurs fois ; vous vous êtes amusés sur ses bords ; vous y avez pêché des grenouilles, peut-être même des truites. Eh bien ! aujourd'hui, nous voulons nous promener encore le long de ce cours d'eau et apprendre, par leurs vrais noms, une foule de choses que vous avez vues.

Donné concret et élaboration didactique

1. D'abord, qui connaît l'endroit où commence le *ruisseau?* Qu'y voit-on ? Comment est l'eau qui sort de terre ? Quel mouvement a-t-elle ? Le creux formé par l'eau est garni de sable fin, pourquoi ? Qui sait me dire le nom de ce creux ? — La *source*. Ce mot est à retenir. Quand on vous demandera plus tard où tel cours d'eau prend sa source vous saurez ce que cela signifie.

2. Mais que devient cette eau qui sort de terre, reste-t-elle au même endroit ? — Elle s'écoule. — Pour cela, elle se creuse un chemin qui va en s'élargissant petit à petit. Ce chemin se nomme le *lit* du ruisseau. Suivons-le un instant et examinons-le. De quoi est-il formé?